

## PONT-DE-VAUX

**Aigaud.** Demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791.

**Alamrat.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**André** Charles Joseph, né le 16 juin 1764. Sait écrire. Il fait ses études à Bourg puis à Dijon. Avocat au bailliage de Bourg le 1<sup>er</sup> décembre 1786. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Citoyens demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Elu secrétaire de la société le 13 janvier 1791. Auteur d'un discours à la société populaire, le 13 janvier 1791, sur l'honneur de la citoyenneté. Elu président de la société le 27 janvier 1791. Il fait un discours, à la société de Pont-de-Vaux, le 3 avril 1791, sur le zèle à la chose publique des électeurs. Commissaire de la société auprès de la municipalité, le 12 juin 1791, pour que les hommes mis sous les armes puissent aller voter. Il épouse la sœur aînée du général Joubert, Charlotte Denise, le 4 juillet 1791. Député du district de Bourg auprès de l'administration du département de l'Ain, le 27 mai 1793, pour envoyer les suppléants siéger à Bourges. Fédéraliste. Député du district de Pont-de-Vaux auprès de l'administration du département le 19 juin 1793. Mis en état d'arrestation par le comité de surveillance de la société populaire de Bourg, le 25 septembre 1793 (?). Son signalement est envoyé à la Commune de Paris, le 21 brumaire a II, pour qu'il soit arrêté (?). Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Agent national du district de Pont-de-Vaux en l'an II. Terroriste. Il est dénoncé, le 20 pluviôse an III, par Guichelet au représentant du peuple Boisset comme terroriste et fédéraliste : *« il agissait comme il agit toujours par dessous main...il craignait le sort qu'il avait coopéré de faire subir à ses anciens collègues, il pensa qu'à force de complaisance pour les dénommés ci dessus il se tirerait d'affaire ; il savait d'ailleurs que trop ignorants pour régir, administrer et faire des victimes, ils avaient besoin de lui et de ses lumières, car dans le royaume des aveugles les borgnes sont rois, André coopéra donc, fut à la tête de toutes les manœuvres se tenant toujours derrière le tableau »*. Nommé agent national du district de Pont-de-Vaux par le représentant Reverchon. Commissaire du pouvoir exécutif de l'administration du canton de Pont-de-Vaux en l'an IV. Héritier des biens du comte de

Montrevel, il retire de la mairie de Bourg, le 13 fructidor an IV, deux bureaux bibliothèques, une armoire avec dessus en marbre, une seconde armoire, quatre couteaux de chasse en argent, un écritoire et un pistolet d'arçon. Il reçoit un congé de trois décades le 9 nivôse an VII, pour se rendre à Paris à la demande de Joubert. Il part avant de recevoir l'autorisation de l'administration. Elu électeur par l'assemblée primaire de Pont-de-Vaux, section du centre, le 1<sup>er</sup> germinal an VII. Nommé administrateur du département par le Directoire exécutif le 3 messidor an VII. Il fait parti des 550 plus imposés du département de l'Ain en l'an XII. Juge de paix. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Avocat sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Franc-maçon, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1808. Créateur du chapitre maçonnique de Pont-de-Vaux en 1810. Juge de paix. Membre du collège électoral de l'Ain en 1812. Maire de Pont-de-Vaux le 7 septembre 1830. Il démissionne en janvier 1831. Juge de paix du canton de Pont-de-Vaux le 1<sup>er</sup> mars 1831. Membre du Conseil Général de l'Ain. Il décède en 1841.

**André** Claude Dominique, né le 12 novembre 1769 à Pont-de-Vaux. Fils de Dominique. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Garde national à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire au 2<sup>e</sup> bataillon de la Haute Loire en juillet 1791. Blessé et en mauvaise santé, il passe sa thèse de médecine à Montpellier le 16 décembre 1791. Le 9 avril 1795, sa fille se marie avec Jean Baptiste Benoît Meunier devant le prêtre réfractaire Valadons. Il fait parti des 550 plus imposés du département de l'Ain en l'an XII. Médecin sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Créateur du chapitre maçonnique de Pont-de-Vaux en 1810. Nommé par le préfet de l'Ain, le 15 juillet 1811, pour procéder à l'inoculation de la vaccine dans le canton de Pont-de-Vaux. Nommé commissaire de la préfecture, le 6 août 1814, afin de veiller dans le canton de Pont-de-Vaux à l'exécution des lois et arrêtés concernant l'épizootie. Il décède à Pont-de-Vaux le 14 avril 1827.

**André** Sébastien Marie, né le jeudi 22 septembre 1768 à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire, le 29 juillet 1792, dans le 6e bataillon de l'Ain. Il est élu capitaine, le 2 août 1792. Il fait toutes les campagnes de l'an VI à l'armée des Alpes et d'Italie. Il est blessé d'un coup de feu à la cuisse gauche à la bataille de la Favorite. Il passe capitaine à la 18e demi-brigade d'infanterie légère,

commandée par le général Joubert, à l'affaire de Corona. La campagne est très dure et la nourriture très rare. En compagnie de Ravier, André, souffrant de la faim se rend inopinément chez Joubert, espérant peut être un peu de nourriture. Le 5 janvier 1797, il devient aide de camp de Joubert. Il combat brillamment aux deux batailles de Rivoli puis à l'expédition du Tyrol. Le 26 mars 1798, il entre dans la gendarmerie départementale où il est promu chef du 24<sup>e</sup> escadron de la 12<sup>e</sup> légion le 22 novembre 1799. Membre de la Légion d'honneur, le 14 juin 1804, il passe, sur sa demande, au 13<sup>e</sup> escadron de gendarmerie d'Espagne (2<sup>e</sup> légion). Là, il suit toutes les opérations de guerre dans la Péninsule en 1807, jusqu'au 7 janvier 1812, où il fut fait prisonnier. Il ne rentre en France qu'en 1814 et se retraite dans sa ville natale. Il décède à Saint-Martin-de-Sénozan en décembre 1854.

**Aremorel** Benoît. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Balland**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Bas**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Bas B**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Baudin** Pierre Camille, né en 1778 à Pont-de-Vaux. Citoyen demeurant à Pont de Vaux. Membre de la société des Amis de la Constitution de Pont de Vaux, le 20 janvier 1791. Il s'engage en 1793 comme chirurgien sous aide major dans la marine. Il sert comme chirurgien de 3<sup>e</sup> classe d'octobre 1793 à brumaire an X à l'ambulance de Villefranche puis comme aide-major dans un bataillon de volontaires. Il participe à l'expédition d'Irlande en 1796 puis suit Bonaparte en Egypte. Capturé par les Turcs lors de son retour, son dévouement de médecin à Constantinople, auprès de ses compatriotes prisonniers, attire sur lui l'attention du pacha qui lui confie la direction des hôpitaux turcs durant quatre ans. Libéré en 1801, il est nommé chirurgien major à Paris, puis s'installe, vers 1802 à Nantua où il prend la direction de l'hôpital. Marié en 1802. Chirurgien demeurant à Nantua en 1805. Ne désire pas reprendre du service. Administrateur de l'arrondissement de Nantua durant les Cent Jours. En mars 1814, le commissaire de la République, Guigue de Champvans, le nomme membre de la commission provisoire de Nantua. Il décède à Nantua le 5 juillet 1853.

**Baume**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Bazard** Etienne. Sait écrire. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 1<sup>er</sup> mai 1774 (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Garde national à Pont-de-Vaux. Il s'engage le 12 juillet 1791. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance de la société des sans culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Président de la société en ventôse an II. Nommé administrateur du district de Pont-de-Vaux par le représentant Reverchon. Il est dénoncé, le 20 pluviôse an III, par Guichelet au représentant du peuple Boisset. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>1</sup>.

**Bazard** Joseph Bonaventure, né en 1756 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1780. Curé. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 17 pluviôse an II.

**Beaufort** Claude Marie (?) aîné. Sait écrire. Recteur de la confrérie des tisserands de Pont-de-Vaux (?). Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Il remet les reliquats des comptes de la confrérie des tisserands à la mairie de Pont-de-Vaux le 4 août 1791 (?). Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Beley** Jacques. Laboureur. Député de la communauté des Granges pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Bellame** J. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Bere** Philibert. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Beret** Pierre. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Il dénonce les activités de Laposse aîné à la tribune de la société populaire. Il se fait insulter de gueux et de scélérat le lendemain par Laposse.

---

<sup>1</sup> A.N. AF III 211 d964.

Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Bergier** Michel Nicolas. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Elu maire de Pont-de-Vaux le 12 novembre 1790. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Commissaire de la société, le 9 janvier 1792 pour prévenir la municipalité de la formation de la société. Commissaire de la société, le 20 janvier 1791, pour se rendre au scrutin d'élection du juge de paix du canton annoncer la formation de la société. Commissaire de la société, le 3 mars 1791, pour amener un paquet pour le vicaire Thévenard provenant de Lyon, «*foyer d'aristocratie*», à la municipalité de St Trivier. Avocat demeurant à Pont-de-Vaux sous le 1<sup>er</sup> Empire. Désigné comme électeur pour la nomination des candidats au corps législatif de 1806. Capitaine de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Avocat. Membre du collège électoral du département de l'Ain en 1812.

**Bergier**. Marchand demeurant à Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 3 mars 1791.

**Bernard**. Sait signer. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d «*avoir sauvé la République le 18 fructidor*»<sup>2</sup>.

**Bernard** Claude. Sait signer. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d «*avoir sauvé la République le 18 fructidor*»<sup>3</sup>.

**Berthet** Denis Joseph. Avocat. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Député de la communauté des Granges pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Procureur syndic de la commune de Pont-de-Vaux en 1791. Il assiste aux séances de la société populaire de Pont-de-Vaux, le 23 juin 1791, où il lui apprend la nouvelle de la fuite de Louis XVI. Il demande la nomination des meilleurs sociétaires pour découvrir les auteurs de l'enlèvement de la famille royale. Il reçoit les remerciements de la société. Bailleur de la location de la caserne de gendarmerie de Pont-de-Vaux le 24 floréal an X (?). Maire de Pont-de-vaux sous le Premier Empire. Il obtient un passeport pour se rendre en Suisse le 30 août 1806.

**Bigainet**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Blanc**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Blouzard**. Sait écrire. Maréchal des logis. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux e l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Artiste vétérinaire sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Boileau**. Sait écrire. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Nommé commissaire de la société, le 27 janvier 1791, afin de trouver le meilleur moyen de rendre hommage à la mémoire de Racle. Président de la société le 20 juin 1791. Présent lors de la séance de la société de Bâgé, le 18 frimaire an II. Il y fait un discours plein d'énergie qui est couvert par les applaudissements. Il se rend à la société populaire de Bâgé, le 30 frimaire an II, où il fait un discours de fraternité, de patriotisme, d'égalité et de liberté. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Bonain**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Bonarde** Claude (?) fils. Receveur de la fabrique de l'église de Pont-de-Vaux (?). Recteur de la confrérie des tisserands de Pont-de-Vaux (?). Il remet les reliquats des comptes de la confrérie des tisserands à la mairie de Pont-de-Vaux le 4 août 1791 (?). Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Il remet les reliquats des comptes de la fabrique de l'église de Pont-de-Vaux à la mairie le 12 germinal an II (?). Lapossin, il participe à la rédaction de la liste des suspects de Pont-de-Vaux. Exclut de la société des sans-culottes en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société populaire le 8 messidor an II. Il est dénoncé, le 20 pluviôse an III, par Guichelet au représentant du peuple Boisset. Nommé agent national de la commune de Pont-de-Vaux par le représentant Reverchon.

**Bonnand**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

<sup>2</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>3</sup> A.N. AF III 211 d964.

**Bonnamour** Denis, né en 1755. Vannier demeurant à Pont-de-Vaux. Accusé, le 14 floréal an IV, d'avoir fait de la fausse monnaie avec de l'étain. Acquitté le 17 prairial an IV.

**Bontone**. Sait signer. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>4</sup>. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806 (?).

**Bouchardet**. Sait écrire. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Secrétaire de la société en ventôse an II. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>5</sup>.

**Bourdon**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Bourjon**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Boutheillon**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre du jury d'instruction de l'arrondissement de la Saône Supérieure en l'an IV.

**Bravest** Marcel. Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux e l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Brunet** Claude. Sait écrire. Médecin demeurant à Pont-de-Vaux. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux le 26 mai 1772. Membre de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux le 7 avril 1791. Directeur de la poste aux lettres en l'an IX et X (?). Il invente un système de cuisson des aliments à l'eau bouillie et à la cendre (?). Il propose son invention au 1<sup>er</sup> Consul contre de l'avancement pour son fils (?).

**Brunet** Nicolas. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Burde** Charles Joseph. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux.

**Caffin**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791.

**Canichon**. Voir ARBIGNY. Laboureur demeurant à Arbigny. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux.

**Carpe**. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux.

**Ceyeiât**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>6</sup>.

**Chambard**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Champaney** Jean Louis. Laboureur. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Député de la communauté des Granges pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Chapuis**. Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Chapuis** Claude Pierre. Sait écrire. Recteur de la confrérie St Blaise des drapiers de Pont-de-Vaux. Il remet les reliquats des comptes de la confrérie des tisserands de Pont-de-Vaux à la marie le 4 août 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Chappuy** fils. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Chardon**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an II. Secrétaire de la société populaire en messidor an II. Thermidorien.

**Charton** Pierre. Syndic. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Il assiste au mariage de sa fille devant le prêtre réfractaire Gonnet le 5 juin 1799 avec l'écuyer François Emmanuel Trembly.

**Châtillon**. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16

<sup>4</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>5</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>6</sup> A.N. AF III 211 d964.

mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>7</sup>.

**Chevalier.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Chintreuil.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Clair** François. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Courtois.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Courtois** fils. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Crapet.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Crétin** Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Notaire demeurant à Pont-de-Vaux. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

**Dalisou.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Dejoux** Jacques, né en 1773. Fils de Jean. Il sert comme garde national à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791.

**Delouis.** Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Delpuech.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Demaris.** Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-

Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Denojean.** Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Denojean** Jean Baptiste. Sait écrire. Tisserand demeurant à Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Membre de la 1<sup>ère</sup> escouade de la Garde Nationale mobile du canton de Pont-de-Vaux en 1817. Son fusil est prêté par mr. de la Falconnière, sa giberne et son sabre par la ville.

**Deschamps.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Devoise.** Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux. Exclut de la société en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société populaire de Pont-de-Vaux le 8 messidor an II.

**Deydier** Etienne aîné, né le 6 avril 1743 à Pont de Veyle. Fils de Joseph Bonaventure, commissaire des droits seigneuriaux et de Marie Claudine Raymond. Il se marie le 9 février 1768 avec Marie Pierrette Soullier, fille d'un négociant. Il fait ses études au collège de Bourg. Notaire du 30 octobre 1771 à 1791. Commissaire feudiste demeurant à Pont-de-Vaux. Vice bailli du duché de Pont-de-Vaux. Secrétaire du conseil municipal de 1772 à 1791. Franc-maçon. Membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1774. Maître des cérémonies et chevalier de l'Orient. Ami de Merle de Bâgé. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Il se rend trois fois à Paris en 1790 pour donner à Pont-de-Vaux le chef lieu du district et du tribunal. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux du 2 janvier 1791 au 16 novembre 1792. Elu président de la société le 13 janvier 1791. Il recueille les félicitations de la société pour sa présidence le 17 février 1791. Commissaire de la société, le 17 mars 1791, pour appuyer le projet de garde nationale de Robespierre. Nommé membre du comité de recherches de la société, le 24 mars 1791. Commissaire de la société, le 29 mars 1791, pour

<sup>7</sup> A.N. AF III 211 d964.

inviter Legrand à la séance. Ami et protecteur de la famille Buget de Bourg. Il est élu député à l'assemblée Législative le 1<sup>er</sup> octobre 1791 par 193 voix sur 327. Membre du club des Jacobins de Paris en 1792. Il dénonce Meurier de St Jean sur Veyle, le 25 juin 1792, à Merle pour vouloir tuer les curés responsables des impôts. Elu à la Convention Nationale le 22 septembre 1792, premier sur 6 par 305 voix sur 371. Domicilié 23 rue Neuve St Augustin à Paris. Membre du Comité de division. Chargé par l'administration du département de l'Ain, le 21 septembre 1792, de fournir vingt médailles en or aux membres de l'administration du département. Le département lui règle les médailles le 12 octobre 1792. Représentant du peuple en mission sur la frontière suisse en octobre 1792, avec Guyton et Prieur de la Côte d'Or. Exclue de la société populaire de Pont-de-Vaux le 16 novembre 1792. Il vote la mort de Louis XVI. Dans l'appel nominal pour la mise en accusation de Marat, il déclare ne pas pouvoir voter car les pièces du rapport n'ont pas été lues, parce que les discussions ont été précipitées et Marat pas entendu. Carriériste et opportuniste, il arrive à faire venir à Pont-de-Vaux la fonderie de canons des frères Frèrejean. Représentant du peuple en mission près les forges de Rives le 2 octobre 1793. Il dépense 1 479 livres pour cette mission. Secrétaire du club des Jacobins de Paris le 28 octobre 1793. Avec Gauthier des Orcières, il fait nommer Gouly dans l'Ain car il refuse d'« *accepter une mission de cette importance dans le département qui l'a député...l'on pourrait mal interpréter mes intentions* »<sup>8</sup>. Il écrit à Févelas, secrétaire de Carra et de Gouly, le 17 nivôse an II. Nommé représentant du peuple en mission près le canal de Briare, le 25 nivôse an II. Il dépense 609 livres pour cette mission. Nommé représentant du peuple en mission à la fonderie d'Indret dans le Loiret, le 27 pluviôse an II. Il dépense 1 955 livres pour cette mission. Nommé représentant du peuple en mission dans l'Eure et l'Orne pour établir des fonderies de canons le 28 pluviôse an II. Il dépense 7 124 livres pour cette mission. Dénoncé par Convers et Vauquoy, le 4 ventôse an II, comme patriote endormi. Le 12 prairial an II, il est gravement blessé aux jambes, à la tête et à la main gauche lors de l'explosion d'un moule à canon. Elu député aux Cinq Cents, le 26 octobre 1795. Il habite 23 rue des Grands Augustins à Paris. Il fait rayé Sonthonax de la liste des émigrés. Maître d'œuvre du mariage du général Joubert. Nommé juge au tribunal d'appel de Bourg, le 19 février 1800. Membre de la loge St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1808. Nommé conseiller à la cour de Lyon, le 2 avril 1811. « *Etait bon garçon, recevait tous les travaux malgré leur opinion* »<sup>9</sup>. Exilé à

Genève sous la Seconde Restauration. Il part à Constance puis à Nyon en 1816. Il se remarie en 1822. Il décède à Nyon en 1825.

**Deydier** puîné. Notaire et commissaire feudiste. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 31 mai 1767. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux. Elu guidon le 30 mai 1771. Franc maçon, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1774. Secrétaire et chevalier de l'Orient. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en 1791. Commissaire de la société, le 24 mars, pour répondre à une adresse des Jacobins de Paris sur la tranquillité publique. Il fait la lecture, le 3 avril 1791, à la société populaire de Pont-de-Vaux de son précis historique sur les événements de la Révolution. Son texte très appréciée et vivement applaudie reçoit les honneurs du dépôt dans les archives de la société.

**Deydier** Jean Baptiste, né en 1741. Franc-maçon, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1767. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Garde national de Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791.

**Deydier** Joseph Bonaventure, né en 1771. Fils d'Etienne. Garde national de Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791.

**Doucet** Jean Louis, né en 1773. Sait écrire. Cultivateur demeurant à Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux. Président du comité de surveillance en floréal an II. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Il présente, le 26 août 1798, un congé militaire pour un coup de sabre reçu au pied gauche qui l'empêche de marcher. Agent municipal de St Genis sur Menthon le 20 avril 1799. Maire de St Genis sur Menthon de 1800 à 1803.

**Dubois**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Dubost**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>10</sup>.

**Ducharne**. Sait écrire. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Lettre de Deydier à Alban, 18 nivôse an II. A.D. Ain 18J 7.

<sup>9</sup> Note de Sirand, A.D. Ain 18J 4.

<sup>10</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>11</sup> A.N. AF III 211 d964.

**Duchesnau** Jacques Benoît fils. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 31 mars 1791. Secrétaire de la société en mars 1791. Son père est mis en état d'arrestation par Vauquoy et Convers, le 4 ventôse an II pour n'avoir « *jamaïs rien fait pour leur patrie et que leur conduite...a été toujours entortillée et mystérieuse* »<sup>12</sup>. Notaire demeurant à Pont-de-Vaux sous le 1<sup>er</sup> Empire. Juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg en l'an XII. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807. La députation des notaires le désigne pour recevoir la décoration du Lys au début de la Seconde Restauration.

**Ducret** cadet. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Dénoncé par Laposse à Convers et Vauquoy comme « *un intrigant...payé pour parler dans la société* »<sup>13</sup>.

**Ducret** Louis. Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Dufour** Claude. Sait écrire. Géomètre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Député du district de Pont-de-Vaux à Paris, en septembre 1793, pour l'acceptation de la Constitution. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Duluat**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Dumaris**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Duportail**. Il sert comme sergent major au 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne. Invité à venir assister aux séances de la société populaire de Pont-de-Vaux, il envoie un discours patriotique, lu à la société populaire de Pont-de-Vaux le 20 juin 1791, au nom des soldats du 21<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne et du 4<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval.

**Dupré**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Dupré** aîné. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Duramble** P. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Duras** Louis. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>14</sup>.

**Durois**. Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Dusaule**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Dutramble** fils. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Duvel**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Duverdier**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Feuillet** Joseph. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Fourchet** Pierre, né en 1731 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1796. Chanoine. Ordonné en 1757. Chanoine. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 24 pluviôse an II.

**Franchizet**. Tailleur de pierre. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Concierge de la maison d'arrêt de Pont-de-Vaux le 13 germinal an VII. Il demande les paiements de ses gages pour l'an VII, le 7 vendémiaire an VIII.

**Frèrejean**. Demeurant à Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791.

**Galle** Bernard. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

<sup>12</sup> Arrêté de Vauquoy et Convers, A.D. Ain 1L.

<sup>13</sup> Pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux, n.d. A.D. Ain 14L.

<sup>14</sup> A.N. AF III 211 d964.

**Galle** Pierre. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Gardenas** oncle. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Exclut de la société en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société, le 8 messidor an II.

**Garraud** Antoine Philibert. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Chirurgien sous le 1<sup>er</sup> Empire (?). Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806 (?). Propriétaire demeurant à Pont de Veux en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg pour le trimestre de janvier à mars 1807.

**Gauthier** Gilbert, né en 1746. Sait écrire. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux, le 4 mai 1766. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Elu lieutenant le 30 mai 1771. Officier d'artillerie. Membre de la Garde Nationale de Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Gentelet**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Geoffray**. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en l'an II.

**Giraute** cadet. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 4 mai 1785. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Exclut en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société populaire le 8 messidor an II. Bailleur de la location de la caserne de gendarmerie de Pont-de-Vaux le 24 floréal an X. Avocat sous le 1<sup>er</sup> Empire. Guidon de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Giroud**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Giroud**. Sait écrire. Officier de santé. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Gonet** Marie Michel Alexandre, né le 6 août 1754 à Pont-de-Vaux. Il fait ses études de médecine et

s'installe à Ste Bénigne. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Administrateur au district de Pont-de-Vaux en mai 1790. Inscrit comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Mis en état d'arrestation par Vauquoy et Convers, le 4 ventôse an II pour n'avoir « *jamais rien fait pour leur patrie et que leur conduite...a été toujours entortillée et mystérieuse* »<sup>15</sup>. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Nommé commissaire du pouvoir exécutif auprès de l'administration municipale du canton de Pont-de-Vaux le 6 brumaire an IV. Nommé membre du Conseil Général et installé le 1<sup>er</sup> thermidor an VIII. Il siège jusqu'en 1826. Il décède à Pont-de-Vaux en 1843.

**Gonet** Jean Marie. Sait écrire. Chanoine demeurant à Pont-de-Vaux. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 16 juin 1782. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Commissaire de la société, le 20 janvier 1791, pour se rendre au scrutin d'élection du juge de paix du canton annoncer la formation de la société. Secrétaire de la société le 20 juin 1791. Commissaire pour se rendre s'informer auprès de la société populaire de Bourg, le 23 juin 1791, suite à l'annonce de la fuite de Louis XVI. Détenu à Bourg en l'an II. Il est mis en liberté provisoire par le représentant du peuple Boisset. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Il obtient un passeport du district de Bourg, le 6 ventôse an III, pour vaquer à ses affaires à Pont-de-Vaux durant trois décades.

**Goud** Isidore, né en 1770 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1792. Vicaire. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 18 pluviôse an II.

**Goullion** Georges (?) fils. Marchand demeurant à Pont-de-Vaux (?). Receveur de la confrérie des Pénitents de Pont-de-Vaux (?). Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Il remet els reliquats des comptes de la confrérie des Pénitents de Pont-de-Vaux à la mairie le 9 brumaire an IV (?).

**Gripière** Louis Eugène, né à St Amour le 30 juillet 1741. Voir AMBERIEU. Marié à Elisabeth Gaude en 1780. Chevalier de St Louis demeurant à Pont-de-Vaux. Noble, seigneur de Montroc. Membre de

<sup>15</sup> Arrêté de Vauquoy et Convers, A.D. Ain 1L.

la société populaire de Pont-de-Vaux en 1791. Commissaire de la société populaire de Pont-de-Vaux, le 3 mars 1791, pour amener à la municipalité un paquet suspect à l'attention du prêtre réfractaire de Saint-Trivier. Il reçoit un certificat de civisme de la société de Pont-de-Vaux, le 3 mars 1791. Commissaire de la société, le 17 mars 1791, pour appuyer le projet de garde nationale de Robespierre. Félicité par la société populaire, le 20 juin 1791, pour sa nomination dans la Gendarmerie.

**Grognet** neveu. Sait écrire. Officier de santé. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 28 mai 1787. Commissaire de la société populaire de Pont-de-Vaux, le 3 mars 1791, pour amener un paquet pour le vicaire Thévenard provenant de Lyon, « *foyer d'aristocratie* », à la municipalité de Saint-Trivier. Inscrit comme médecin dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Grognet** Denis Georges, né le 23 avril 1769 à Pont-de-Vaux. Cousin du général Joubert. Notaire demeurant à Pont-de-Vaux de 1771 au 18 août 1824. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 17 février 1791. Commissaire de la société, le 17 février 1791, pour dénoncer la perte des registres de la Garde Nationale à la municipalité. Nommé membre du comité de recherches de la société, le 24 mars 1791. Commissaire de la société, le 16 novembre 1792, pour se rendre auprès des trois commissaires de la Convention devant venir sur Pont-de-Vaux. Demeurant à Bourg. Il s'engage dans le 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Il sert comme sergent à la 6<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain. Incapable de servir et victime d'une mauvaise vue, il reçoit un certificat le 1<sup>er</sup> messidor an III. Il le présente à la municipalité de Bourg le 5<sup>e</sup> jour complémentaire an VIII. Propriétaire demeurant à Chavannes sur Reysouze sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg pour le trimestre de janvier à mars 1807. Avocat sous le 1<sup>er</sup> Empire. Maire de Pont-de-Vaux de 1813 à 1815. Il décède le 1<sup>er</sup> mars 1844 à Pont-de-Vaux.

**Guard**. Sait écrire. Néo-jacobin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>16</sup>.

**Grumet**. Procureur fiscal. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Guichard**. Boulanger demeurant à Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont de vaux en messidor an II. Commissaire, le 15 messidor an II, pour demander à la municipalité une fête en l'honneur de la victoire de Fleurus. Fournisseur du pain des prisonniers en l'an VII.

**Guichelet** Pierre Philibert, né le 20 décembre 1736 à Pont-de-Vaux. Sait écrire. Chanoine de la collégiale de Pont-de-Vaux. Doyen du chapitre en 1771. Official métropolitain de 1771 à 1791. Poète. Membre de la Société d'Emulation de Bourg de 1783 au 13 mars 1793. Auteur de fables dans l'Almanach des Muses. Il lit un mémoire sur la Connaissance des longitudes en mer, ou nouveau moyen de les déterminer, à la Société d'Emulation. Il publie une Allégorie sur les différentes prétentions du clergé, de la noblesse et du Tirs Etat dans la Gazette des tribunaux du lundi, le 22 décembre 1788. Il prône l'abolition des privilèges. Il reçoit les citoyens de Pont-de-Vaux dans cure, le 14 juillet 1790, à l'occasion de la fête de la Fédération et leur demande de défendre la Constitution. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en 1792. Commissaire de la société, le 13 novembre 1792, pour rédiger une adresse aux Jacobins de Paris sur l'exclusion de Marat et Robespierre. Secrétaire de la société populaire de Pont-de-Vaux le 16 novembre 1792. Mis en état d'arrestation en 1793 à Ambronay. Sa maison est transformée en prison. Libéré, il se retire à Pont-de-Vaux. Thermidorien. Il se juge lui même « *faible républicain* ». Il dénonce des activistes sans-culottes au représentant du peuple Boisset. Membre du jury d'instruction de l'arrondissement de la Saône Supérieure en l'an IV (?). Il échange une terre avec François Pelletier de Chavannes le 26 thermidor an XII. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806. Franc-maçon, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1808. Il écrit un poème en l'honneur des conscrits de 1811. Aumônier puis économe de l'hospice. Il est assigné en justice, le 21 décembre 1814, par le général Pannetier au sujet d'un fossé. Auteur de Conseils à de nouveaux époux. Partisan de la Restauration, il lit des Vœux d'un vieillard pour la France à la Société d'Emulation de l'Ain en 1823. Il décède le 7 octobre 1829.

**Guichellet** Claude Marie, né le 29 août 1729 à Pont-de-Vaux. Fils de Jean Guichellet, notaire à Pont-de-Vaux. Notaire de 1750 à 1763. Avocat au parlement. Syndic de Pont-de-Vaux en 1782 et perpétuel en 1789. Historien, il rédige une histoire de Pont-de-Vaux, une Généalogie des souverains de cette province et une Généalogie des Gorrevod, seigneurs de Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

<sup>16</sup> A.N. AF III 211 d964.

Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux.

**Guillaud.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Humbert** Claude Marie. Marie de Pont-de-Vaux sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre du collège électoral de l'arrondissement de Bourg en 1806.

**Humbert** Philippe fils. Sait écrire. Demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Secrétaire de la société en juin 1791. Entrepreneur en 1793. Désigné pour faire parti du juré de jugement du district de Pont-de-Vaux en juin 1793. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg en l'an XII. Propriétaire en l'an XII. Architecte sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Franc-maçon, membre de la loge de St Jean du Croissant de Pont-de-Vaux en 1808. Premier adjoint de la commune de Pont-de-Vaux en 1808.

**Jalléany.** Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Janaud.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Jelin.** Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>17</sup>.

**Joubert** Barthélemy Catherine fils, né le 14 août 1769 à Pont-de-Vaux. Il fait des études au collège de Pont-de-Vaux puis à celui de Louhans, d'où il s'enfuit le 1<sup>er</sup> janvier 1785 pour s'engager au régiment de la Fère. Récupéré par son père en mars, il suit des cours de droit à Dijon. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. De retour à Pont-de-Vaux, il adopte rapidement les idées nouvelles et entre dans la Garde national à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de

la Constitution de Pont-de-Vaux. Fait un discours, le 20 janvier 1791, à la société populaire de Pont-de-Vaux, sur le décès de Racle. Nommé commissaire de la société, le 27 janvier 1791, afin de trouver le meilleur moyen de rendre hommage à la mémoire de Racle. Secrétaire de la société le 17 février 1791. Commissaire de la société populaire de Pont-de-Vaux, le 3 mars 1791, pour amener à la municipalité un paquet suspect à l'attention du prêtre réfractaire de Saint-Trivier. Fait un discours, en juin 1791, à la société populaire de Pont-de-Vaux rappelant l'attachement des volontaires à la société. Il s'inscrit comme Garde national volontaire le 3 juillet 1791 à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme grenadier volontaire au 3<sup>e</sup> bataillon de l'Ain en novembre 1791. Il passe sous lieutenant le 23 avril 1792. Il est alors à l'armée du Rhin. Il passe au 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, à Narbonne, en juin 1792. Durant l'été 1792, il combat les austro-sardes dans le comté de Nice. Il est blessé à la jambe à la prise d'isola le 26 mai 1793. Le 8 novembre 1793, sa compagnie est décimée à Raons et il est fait prisonnier. Echangé contre un officier sarde il regagne la France et reçoit le grade de chef de bataillon en juin 1794, mois durant lequel il dirige l'embarquement de troupes pour la Corse. mais victime d'une maladie infectieuse, il doit être hospitalisé en juillet 1794 à Toulon. Il reste en convalescence à Aix jusqu'au printemps 1795. De retour à l'armée, Kellermann demande pour lui le grade de colonel, que lui octroi le Comité de Salut Public en juin 1795. mais suite au revers de Malagno, en juillet 1795, il est quelque peu disgracié. mais il se rachète avec la victoire de Dego en septembre 1795. Après la bataille de Loano, en novembre 1795, le général Scherer le nomme général de brigade sur le champ de bataille. Il est légèrement blessé au château de Cossaria en avril 1796. Puis, il combat à Lodi, entre dans Milan, et est au siège de Mantoue. Après la défaite de Corona, ce sont les victoires de Castéglione et Solférino. Après avoir grandement concouru à la victoire d'Arcole, il devient le plus jeune général de division de France, il est nommé général de division par le Directoire Exécutif à l'armée d'Italie le 22 frimaire an V. Lors de la bataille de Rivoli, en janvier 1797, il obtient une citation à l'ordre de la Nation le 12 février. Après le traité de Campo Formio, il est député par Bonaparte pour se rendre à Paris présenter les drapeaux de l'armée d'Italie. Général d'armée en avril 1797, il reçoit une paire de pistolets d'honneur. Nommé à l'armée de Hollande, il ne peut par partir avec son ami, Bonaparte, en Egypte. Ce dernier s'adresse à Joubert le 22 floréal an VI du vaisseau Lorient " *j'espère qu'un jour vous viendrez nous rejoindre* " <sup>18</sup>. Nommé général en chef de l'armée

<sup>17</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>18</sup> Photo d'une lettre de Bonaparte à Joubert, 22 floréal an VI, collection de l'auteur.

d'Italie le 21 messidor an VII en remplacement du général Moreau. Il rencontre Fouché à Milan et deviennent amis. Il est tué lors de la bataille de Novi le 15 août 1799. Victor Hugo en fait un des chefs de son héros Pontmercy dans les Misérables : "*Joubert en fut nommé adjudant-général et Pontmercy sous-lieutenant. Pontmercy était à côté de Berthier au milieu de la mitraille dans cette journée de Lodi qui fit dire à Bonaparte: Berthier a été canonnier, cavalier et grenadier. Il vit son ancien général Joubert tomber à Novi, au moment où, le sabre levé, il criait: «En avant!»*". Sa selle, sa malle et sa poire à poudre sont conservées au musée Chintreuil à Pont-de-Vaux.

**Joubert** Claude Marie. Marié en 1768 avec Marie Françoise Giraud. Avocat au parlement de Bourgogne. Syndic de Pont-de-Vaux en 1771 et 1772. Juge mage en 1776. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Commissaire de la société, le 3 mars 1791, pour amener un paquet pour le vicaire Thévenard provenant de Lyon, «*foyer d'aristocratie*», à la municipalité de Saint-Trivier. Commissaire de la société, le 23 juin 1791, pour se rendre auprès de la municipalité afin d'être tenu informé des événements. Membre du jury d'instruction de l'arrondissement de la Saône Supérieure en l'an IV. Maire de Pont-de-Vaux le 2 floréal an VIII. Il demande la dissémination des réfugiés italiens au préfet de l'Ain le 5 floréal an VIII.

**Joubert** Louis. Laboureur demeurant à Ste Bénigne. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux.

**Jouveau** L. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Jouvencel** cadet. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en 1791. Président de la société le 27 février 1791. Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Président de la société populaire en pluviôse an II. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance du district de Pont-de-Vaux. Il est dénoncé comme terroriste par Guichelet, le 20 pluviôse an III. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Il demande au directoire du département de l'Ain, le 8 thermidor an III, à

recupérer, en paiement, les matériaux fournis par lui pour la construction de la salle de la société populaire de Pont-de-Vaux. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'«*avoir sauvé la République le 18 fructidor*»<sup>19</sup>.

**Lallemand**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Commissaire de la société, le 9 janvier 1792 pour prévenir la municipalité de la formation de la société.

**Laposse** cadet. Commandant de la Garde Nationale de Pont-de-Vaux en l'an II. Lapossin, il participe à la rédaction de la liste des suspects de Pont-de-Vaux. Met en état d'arrestation huit citoyens de Pont-de-Vaux, le 4 ventôse an II, sur les ordres de Vauquoy et Convers.

**Laposse** Claude aîné. Sait écrire. Marchand tailleur demeurant à Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux jusqu'en ventôse an II. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an II. Accusé de malversations, escroqueries, abus de confiance et de violences verbales envers André, Pierre Beret, Louis Joubert et les Granger depuis juin 1793. Le 22 pluviôse an II, le représentant du peuple Albitte demande des renseignements sur sa conduite à la société populaire de Pont-de-Vaux. Exclue de la société le 26 pluviôse an II. Rendu plus agressif par cette exclusion, il surenchérit les insultes et les allégations contre ses détracteurs. Il annonce la dissolution de la Convention, le 26 pluviôse an II à la société populaire de Pont-de-Vaux. Il annonce à la société populaire de Pont-de-Vaux, le 20 ventôse an II, «*qu'avant deux mois, il y aurait deux cents députés à la guillotine*»<sup>20</sup>. Il refuse de quitter la société populaire. Albitte doit se rendre en personne à Pont-de-Vaux, le 7 ventôse an II, pour se renseigner sur lui. Laposse dénonce André à Convers et Vauquoy. Terroriste. Il fait un mémoire justificatif pour répondre aux dénonciations d'André. Exclue de la société populaire en messidor an II. Désigné comme chef des terroristes à la société populaire de Pont-de-Vaux le 8 messidor an II. Libéré par arrêté du Comité de Sûreté Générale le 17 janvier 1795.

**Laprevoté** aîné. Sait signer. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI,

<sup>19</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>20</sup> Aperçu des pièces du district de Pont-de-Vaux, an III. A.D. Ain série L.

pour le féliciter d'« avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>21</sup>.

**Laroche.** Gardien de la prison de Pont-de-Vaux jusqu'en l'an VII.

**Larose** Philippe. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Legrand** baron **De Mercey** Etienne, né le mardi 18 mars 1755 à Pont-de-Vaux. Dragon au régiment de Mestre-de-Camp le 19 mars 1773. Porte-Guidon le 17 janvier 1784. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Sous-lieutenant au 2<sup>e</sup> régiment de dragons le 1<sup>er</sup> mars 1791. De retour chez lui, il est dénoncé à la société populaire de Pont-de-Vaux, le 17 mars 1791 pour vouloir recruter illégalement pour son régiment. Après une enquête auprès du club central de Lyon qui le lave de tout soupçons, il est introduit à la séance de la société de Pont-de-Vaux, le 29 mars 1791 où il lui est rendu justice. Membre de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux le 29 mars 1791. Lieutenant au 17<sup>e</sup> dragons le 25 janvier 1792. Il se distingue à l'affaire du camp de la Lune, puis, sous Jourdan, à Landau et à Trèves. Nommé adjudant général chef de brigade par les représentants du peuple Milhaud, Borie et Ruamps le 28 août 1793. Général de brigade un mois plus tard puis général de division le 19 germinal an II. Placé en retraite par la Commission d'Organisation et du Mouvement des Armées de Terre, il proteste contre ce qu'il pense être une machination ourdie par Carnot, le 29 thermidor an III. Il obtient le soutien de Deydier et Merlino. Réemployer comme général d'une brigade de cavalerie par Joubert le 25 vendémiaire an VII. Le Gouvernement note : « *il n'existe que des renseignements avantageux sur sa bravoure et ses connaissances particulières dans l'arme de la cavalerie* »<sup>22</sup>. Rétablit général de brigade par le Premier Consul le 8 germinal an VIII. Commandant militaire du département des Basses-Alpes. Général Commandant le département du Var, il envoie des ordres à Poncet pour se rendre à Draguignan, le 8 floréal an VIII, au suite à une réclamation du Préfet de Draguignan qui lui réclame des officiers pour conduire le détachement à Dijon. Commandant le département de l'Ourthe. Il demande, le 6<sup>e</sup> jour complémentaire de l'an XI, au préfet de l'Ourthe de faire une enquête sur un déserteur de la 98<sup>e</sup> demi brigade à qui un maire a fait un faux. Chevalier de la légion d'honneur le 19 frimaire an XII. Commandeur de la légion d'honneur le 25 prairial an XII. Commandant une brigade de grosse cavalerie, cuirassiers, sous les ordres de Nansouty à la Grande Armée en 1806, il prend une part active aux victoires de Vertingen, Ulm et Austerlitz. Baron

d'Empire le 19 mars 1808. Protecteur des habitants de Bayreuth, dont il obtient le gouvernement de la province, les habitants lui offrirent un fusil de chasse, lors de son départ, où il était inscrit : *les habitants de Bayreuth, à leur protecteur le général Legrand*. Employé à la 25<sup>e</sup> division militaire le 10 juin 1810<sup>23</sup>. Chargé de conduire les 32<sup>e</sup>, 33<sup>e</sup>, 34<sup>e</sup> et 35<sup>e</sup> cohortes de la Garde Nationale de Maëstricht à Cherbourg pour former le 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, le 22 juin 1812. Commandant militaire de Saône et Loire en 1813, il résiste aux Autrichiens et les déloges de Mâcon en 1814. Il quitte son poste avec le retour des Bourbons. En disgrâce auprès de ces derniers pour avoir résisté aux Autrichiens. Il reprend du service dans la région en 1815 avec Puthod et Mouton-Duvernet. Mis à la retraite le 1<sup>er</sup> août 1815. Il décède à Pont-de-Vaux le 11 mai 1828. Son uniforme est conservé au Musée Chintreuil à Pont-de-Vaux.

**Legros.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Lernitte.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Litaud** André. Sait signer. Cordonnier. Recteur de la confrérie des cordonniers de St Crépin de Pont-de-Vaux. Il remet les reliquats des comptes de la confrérie à la mairie le 4 août 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Lopin.** Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux.

**Lupy.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Maigre.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Malet** Claude Marie fils, né en 1769. Commissaire à terrier demeurant à Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Député de la communauté pour le Tiers Etat à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Garde national à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Nommé commissaire de la société, le 27 janvier 1791, afin de trouver le meilleur moyen de rendre hommage à la mémoire de Racle. Nommé

<sup>21</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>22</sup> A.N. A.F. IV 1148/a.

<sup>23</sup> Il reporte l'inspection du 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie légère de 8 heures à 12 heures le 28 juin 1811.

membre du comité de recherches de la société, le 24 mars 1791. Secrétaire de la société le 20 juin 1791. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791.

**Mamo** cadet. Sait signer. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Martin** Antoine. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>24</sup>.

**Martinet**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Mathieu** J.B.. Sait écrire. Agent national de la commune de Pont-de-Vaux en l'an II. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en l'an II. Il parcourt le district de Pont-de-Vaux en compagnie de Vauquoy et Convers en ventôse an II, prêchant l'athéisme. Il fait arrêter 8 suspects, sur ordre du représentant du peuple Albitte. « *Nous pouvons le dire avec un zèle digne d'un vrai républicain* »<sup>25</sup>. Membre du directoire du district de Pont-de-Vaux nommé par Boisset en fructidor an II. Aide magasin de 1<sup>ère</sup> classe à Pont-de-Vaux en l'an IV.

**Mauchamp**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Meunier** Jean Baptiste Benoît. Administrateur du district de Pont-de-Vaux. Il se marie devant le prêtre réfractaire Valadons le 9 avril 1795 avec Charlotte André.

**Meunier** Jean Marie, né en 1745. Sait écrire. Garde nationale à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Meyna**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Michel**. Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour

demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Mome**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Monin** Barthélemy, né en 1743 à Pont-de-Vaux. Sait écrire. Ordonné en 1779. Curé. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 24 pluviôse an II.

**Monin**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Monin** F. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Courrier de Pont-de-Vaux à Mâcon en l'an III et l'an IV.

**Monin** Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**More** F. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Morel** fils. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Morin**. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Mortel**. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux le 6 mai 1779. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en 1791. Commissaire de la société, le 29 mars 1791, pour inviter Legrand à la séance. Maire de Pont-de-Vaux en l'an II. Lapossin, il participe à la rédaction de la liste des suspects de Pont-de-Vaux. Soupçonné par la société populaire de Pont-de-Vaux, en messidor an II, d'être un partisan de Laposse. Dénoncé comme terroriste par Guichelet au représentant Boisset, le 20 pluviôse an III. Directeur de la poste sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Mouraud** Anthelme. Recteur de la confrérie St Honoré des boulangers de Pont-de-Vaux. Il remet les reliquats des comptes de la confrérie St Honoré des boulangers à la mairie le 4 août 1791. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Marchand demeurant à Pont-de-Vaux en l'an XII. Membre du jury d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg au trimestre de germinal an XII. Propriétaire demeurant à Pont-de-Vaux en

<sup>24</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>25</sup> Lettre de Convers et Vauquoy, Châtillon, le 12 ventôse an II. Coll. part.

1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement pour le trimestre de juillet à septembre 1807.

**Namblée.** Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en 1792. Président de la société en novembre 1792.

**Naune.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Noël.** Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Noiraud.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Oudin.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Paget.** Sait écrire. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>26</sup>.

**Panetier** Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Pannetier** Louis, né en 1754 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1779. Curé de Gorrevod. Député du clergé à l'assemblée générale des trois ordres du bailliage de Bresse, le 23 mars 1789. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 24 pluviôse an II.

**Patin** père. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Pâtissier.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Secrétaire de la société en messidor an II. Thermidorien. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>27</sup>.

**Payet.** Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux. Exclut de la société en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société populaire le 8 messidor an II.

**Peler** Thomas, né à Pont-de-Vaux. Il sert au 2<sup>e</sup> bataillon de Haute Loire. Il décède le 9 prairial an III à l'hôpital de Loano.

**Peroud** Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Perrier.** Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Perrier** fils aîné. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Petitjean.** Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Maire de Pont-de-Vaux en l'an II. Membre de la société des sans-culottes de Pont de vaux. Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Lapossin, il participe à la rédaction de la liste des suspects de Pont-de-Vaux. Il se montre favorable à la célébration, sans aucune caisses ni canons, de la victoire de Fleurus, le 20 messidor an II. Dénoncé, le 20 pluviôse an III, comme terroriste par Guichelet au représentant Boisset. Nommé maire de Pont-de-Vaux par le représentant Reverchon en l'an IV. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>28</sup>.

**Pichet.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Pilliard.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Poillier.** Sait écrire. Néo-jacobin. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d « avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>29</sup>.

**Poisat Poisat.** Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en l'an II. Commissaire, le 15 messidor an II, pour demander à la municipalité une fête en l'honneur de la victoire de Fleurus. Notaire à Pont-de-Vaux sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Poizat** Michel. Sait écrire. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Négociant en 1793. Désigné pour faire parti du juré de jugement du district de Pont-de-Vaux en juin 1793. Membre de

<sup>26</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>27</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>28</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>29</sup> A.N. AF III 211 d964.

la société populaire de Pont-de-Vaux en messidor an II. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Notaire sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Maire de Pont-de-Vaux en 1810. Créateur du chapitre maçonnique de Pont-de-Vaux en 1810. Notaire à Pont-de-Vaux jusqu'en 1811.

**Pos Rogier**, né à Pont-de-Vaux. Il sert au 2<sup>e</sup> bataillon de Haute Loire. Il décède le 14 floréal an III à l'hôpital de Loano.

**Poullin**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Presseaug** Antoine. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Prissiot** S. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Protet** fils. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Pruon**. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Ravier** Jean François (?). voir Ste BENIGNE. Maire de Ste Bénigne. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 27 janvier 1791. On lui réquisitionne 4 quintaux de seigle le 1<sup>er</sup> thermidor an II (?).

**Reigner**. Prêtre. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 31 mars 1791. Il fait un discours applaudie, le 3 avril 1791, sur la constitution civile du clergé.

**Renaud** Antoine François, né le mardi 6 février 1770 à Pont-de-Vaux. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Volontaire au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs d'Alsace le 1<sup>er</sup> mars 1791. Brigadier fourrier le 18 juillet 1793. Adjoint aux Adjudants Généraux le 28 fructidor an IV. Lieutenant adjoint le 28 novembre an V. Il combat à Zurich où il est blessé d'un coup de feu à l'épaule droite. Capitaine sur le champ de bataille de Zurich le 3 vendémiaire an VIII. Il est à la 53<sup>e</sup> demi-brigade lors du combat de Constance. Aide de camp du général Drouet puis chef d'escadrons provisoire. Confirmé dans ce grade au 1<sup>er</sup> régiment de chasseurs à cheval le 6 fructidor an IX. Major au 6<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval le 6 brumaire an XII. Chevalier de la légion d'honneur le 4 germinal an XII. Membre de la Société de l'Arc et Arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806. Colonel du 30<sup>e</sup> régiment de dragons le 3 décembre 1807. Chevalier de la couronne de fer le 30 mai 1809. Baron d'Empire le 15 août 1809. Chef d'état major de la cavalerie de l'armée du Portugal le 5 mai 1810. Admis à la retraite le 1<sup>er</sup> octobre, il reprend du

service en 1814 comme chef d'état major du duc de Dantzig. Officier d'ordonnance de Napoléon lors des batailles de Montereau où il perd deux doigts de la main gauche. Officier de la légion d'honneur le 3 avril 1814. Chevalier de Saint-Louis le 6 novembre 1814. Maréchal de camp le 17 janvier 1815. Employé à la défense de Paris durant les Cents Jours, il est rayé des contrôles à la seconde Restauration. Général de brigade en 1830, commandant les hussards et les chasseurs réunis à Melun et à Provins le 4 août. Chargé de la réorganisation des régiments de hussards et de dragons de Provins et de Fontainebleau. Commandant militaire de la Seine et Marne en octobre 1830. Commandeur de la légion d'honneur le 29 mars 1831. Admis à la retraite le 1<sup>er</sup> mai 1832.

**Renaud** Pierre Marie (?). Recteur de la confrérie des marchands de Pont-de-Vaux (?). Il remet les reliquats des comptes de la confrérie à la mairie de Pont-de-Vaux le 4 août 1791 (?). Membre de la société populaire des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux en 1791. Commissaire de la société, le 23 juin 1791, pour se rendre auprès de la municipalité afin d'être tenu informé des événements. Propriétaire sous le 1<sup>er</sup> Empire. Membre de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Renoud**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Renoud** Claude. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Rigault**. Sait écrire. Demeurant à Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux le 9 janvier 1791. Membre de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Il est dénoncé le 20 pluviôse an III par Guichelet au représentant du peuple Boisset. Nommé administrateur du district de Pont-de-Vaux par le représentant Reverchon. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Thermidorien. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont-de-Vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>30</sup>. Commissaire du pouvoir exécutif du canton de Pont-de-Vaux. Agent municipal de Pont-de-Vaux. Il est suspendu par l'administration centrale le 25 ventôse an VII car il est « lié aux partisans les plus ardents de l'anarchie » et « professe des principes désorganisateur »<sup>31</sup>. Il est destitué par le

<sup>30</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>31</sup> A.N. F1bII ain 16

Directoire le 7 germinal an VII. Elu électeur par l'assemblée primaire de Pont-de-Vaux section du centre le 1<sup>er</sup> germinal an VII. Commissaire provisoire puis nommé commissaire du Directoire exécutif du canton de Pont-de-Vaux le 26 thermidor an VII. Destitué par le représentant Chaillot le 8 nivôse an VIII car il « *n'offre pas par leurs opinions une garanties suffisante au gouvernement actuel* »<sup>32</sup>.

**Robin** François dit **l'Orateur des Campagnes**, né en 1756 à Marcigny-sur-Loire. Instituteur. Emprisonné à Tournai, il écrit à Babeuf en le 9 prairial an III. Transféré à la prison d'Arras puis dans celle du Plessis le 28 fructidor an III. Libéré le 17 brumaire an IV. Désigné comme lecteur du journal de Babeuf, le 24 germinal an IV, et dénommé « l'orateur des campagnes ». Domicilié à Paris, il est dénoncé en floréal et recherché en prairial. Auteur des discours et de rassemblements populaires à Arbigney, le 4 prairial an IV et à Pont-de-Vaux le 4 fructidor an IV, où il dit « *que l'on avait guillotiné les riches, les nobles, les procureurs et avocats qui pillaient le peuple, mais qu'il y en avait encore à guillotiner... que les sans-culottes triompheraient, et qu'il fallait se méfier de ceux qui mangeaient des poulets gras... que les terroristes, buveurs de sang et jacobins étaient ses amis* ». Arrêté pour « *prêcher les monstrueuses théories* ». Il est jugé et condamné à mort le 14 brumaire an V. Il se pourvoit en cassation le 16 suivant. Il est guillotiné à Bourg le 11 ventôse an V.

**Rognard**. Sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance de la société des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an II. Président de la société en messidor an II. Thermidorien. Dénoncé par Guichelet au représentant du peuple Boisset le 20 pluviôse a III. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont-de-Vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>33</sup>.

**Rolin** Jean Baptiste. Citoyen demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Commissaire de la société, le 3 mars 1791, pour amener un paquet pour le vicaire Thévenard

provenant de Lyon, « *foyer d'aristocratie* », à la municipalité de St Trivier. Commissaire de la société, le 17 mars 1791, pour appuyer le projet de garde nationale de Robespierre. Marchand en 1793. Désigné pour faire parti du juré de jugement du district de Pont de vaux en juin 1793. Exclue de la société populaire en messidor an II. Désigné comme terroriste par la société populaire de Pont-de-Vaux le 8 messidor an II. Dénoncé par Guichelet au représentant du peuple Boisset, le 20 pluviôse an III.

**Rolland**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Rongier** François. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Roux** Benoît. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Roux** Pierre Marie père. Sait signer. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux le 30 avril 1785. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Officier municipal de Pont de vaux en l'an II. Il se montre favorable à la célébration, sans aucune caisses ni canons, de la victoire de Fleurus, le 20 messidor an II. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Propriétaire demeurant à Pont-de-Vaux en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg pour le trimestre de janvier à mars 1807.

**Ruffin** Pierre François. Noble demeurant à Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 27 janvier 1791. Commissaire de la société, le 17 février 1791, pour dénoncer la perte des registres de la Garde Nationale à la municipalité. Commissaire de la société, le 17 mars 1791, pour appuyer le projet de garde nationale de Robespierre. Commissaire de la société, le 24 mars, pour répondre à une adresse des Jacobins de Paris sur la tranquillité publique. Nommé membre du comité de recherches de la société, le 24 mars 1791. Commissaire de la société auprès de la municipalité, le 12 juin 1791, pour que les hommes mis sous les armes puissent aller voter. Cultivateur en l'an II. Mis en état d'arrestation par Vauquoy et Convers, le 4 ventôse an II pour n'avoir « *jamais rien fait pour leur patrie et que leur conduite... a été toujours entortillée et mystérieuse* »<sup>34</sup>. Mis en état d'arrestation, il écrit au représentant du peuple Albite, le 17 germinal an II, pour lui demander sa libération : « *je n'ai pas assisté au moment de ma création, cela doit te suffire...ou tu es un hommes,*

<sup>32</sup> Arrêté du représentant du peuple Chaillot, 8 nivôse an VIII. A.D. Ain 1L.

<sup>33</sup> A.N. AF III 211 d964.

<sup>34</sup> Arrêté de Vauquoy et Convers, A.D. Ain 1L.

*ou tu es un tigre* »<sup>35</sup>. Il est mis en liberté par le Comité de Sûreté Générale le 17 janvier 1795.

**Ruy.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791.

**Sablé** Jean, né à Pont-de-Vaux. Il sert comme fusilier au 3<sup>e</sup> bataillon du Cantal. Il décède le 16 nivôse an III à l'hôpital de Meisenheim.

**Saint.** Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux.

**Sausset** Jean-François, né le 25 novembre 1756 à Pont-de-Vaux. (Voir Saint-Trivier-de-Courtes). Fils de Jean-Baptiste Sausset, notaire dans cette ville, et de Marie-Henriette Dupré. Marié avec 4 enfants. Il s'installe à Mâcon en 1782. Ami d'André Merle. Il prononce deux discours, le 25 janvier 1789 contre les abus de l'administration des Etats du Mâconnais à l'assemblée des avocats et lors de la réunion pour la rédaction du cahier de doléances de la ville. Favorable à la Révolution. Remplaçant le maire de Mâcon à partir d'avril 1789. Il fait face, avec des réquisitions, à une pénurie de subsistances. Lors de la Grande Peur, il accepte la formation d'un Comité Permanent de défense et d'administration de la commune de 20 membres et la formation d'un corps de jeunes volontaires pour ramener le calme dans les villages, en août. Président du Comité de l'Hôtel de Ville du 29 juillet au 5 août 1789. Il dissout ce Comité, suite à la désapprobation de Merle, le 18 août. Il demande l'amnistie le 16 octobre. Il se retire la vie politique mâconnaise après la formation de la municipalité le 27 janvier 1790. Il est nommé juge au tribunal de district de Pont-de-Vaux. Il décède à Mâcon.

**Servillat** Joseph (?). Sait signer. Ramier (?). Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« avoir sauvé la République le 18 fructidor »<sup>36</sup>. Membre de la 1<sup>ère</sup> escouade de la Garde Nationale du canton de Pont-de-Vaux en 1817 (?). Il est habillé par la ville et des particuliers, son fusil est prêté par la ville de Bourg, son sabre et sa giberne par la ville de Pont-de-Vaux (?).

**Simon.** Sait signer. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour

demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Sordet** Pierre. Membre de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux le 7 avril 1791. Négociant demeurant à Pont-de-Vaux en 1807. Désigné pour être juré d'accusation et de jugement de l'arrondissement de Bourg pour le trimestre de janvier à mars 1807. Actionnaire de la société des puits artésiens de l'Ain, en 1829.

**Sotton** sait écrire. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an II. Commissaire de la société de Pont-de-Vaux pour se rendre auprès de celle de Bâgé, le 30 frimaire an II. Il chante une chanson patriotique à la séance de la société populaire de Bâgé, le 30 frimaire an II. Secrétaire de la société populaire de Pont-de-Vaux en pluviôse an II. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Temporal** Jean-Marie né en 1761 à Pont-de-Vaux, fils de Louis Sigismond. Il sert durant 8 ans dans Soissonnais infanterie. Garde national à Pont-de-Vaux, il s'engage comme volontaire en juillet 1791. Il est élu capitaine de la 6<sup>e</sup> compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon de volontaires de l'Ain le 12 décembre 1791. Il est toujours en poste en l'an II.

**Terral.** Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 13 novembre 1792. Commissaire de la société populaire, le 13 novembre 1792, pour rédiger une adresse aux Jacobins de Paris sur l'exclusion de Marat et Robespierre. Commissaire de la société, le 16 novembre 1792, pour se rendre auprès des trois commissaires de la Convention devant arriver à Pont-de-Vaux. Thermidorien. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Textor** François. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Trepoz** Benoît, né en 1768. Fils de Claude. Garde national à Pont-de-Vaux. Il s'engage comme volontaire en juillet 1791. Major de la société de l'arc et arquebuse de Pont-de-Vaux le 3 août 1806.

**Tuppinière.** Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

**Vallier** Etienne. Sait écrire. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

<sup>35</sup> Lettre de Ruffin à Albitte, A.D. Ain 1L.

<sup>36</sup> A.N. AF III 211 d964.

**Valliet** André François, né en 1741 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1767. Chartreux. Il abdique sa prêtrise et abjure sa foi le 24 pluviôse an II.

**Vante**. Sait signer. Néo-jacobin. Signataire de la pétition du cercle constitutionnel de Pont de vaux au Directoire, le 15 pluviôse an VI, pour le féliciter d'« *avoir sauvé la République le 18 fructidor* »<sup>37</sup>.

**Vergne**, né à Pont-de-Vaux. Il sert comme fusilier au 1<sup>er</sup> bataillon de Paris. Il décède le 26 germinal an III à l'hôpital de Figanière.

**Vernette**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Libéré par arrêté du Comité de Sûreté Générale le 17 janvier 1795 (?).

**Vernette**. Sait écrire. Chevalier de la Tasse de Pont-de-Vaux le 30 mai 1771. Chevalier de l'Arc de Pont-de-Vaux le 19 juin 1784. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat de Pont-de-Vaux, le 16 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux. Mis en liberté par arrêté du Comité de Sûreté Générale du 28 nivôse an III. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny. Notaire à Pont-de-Vaux jusqu'en 1801.

**Vernette** François, né en 1745 à Pont-de-Vaux. Ordonné en 1772. Curé d'Elim de Chevron (?). Il abdique ses fonctions et abjure sa foi, le 19 pluviôse an II.

**Vigarouse** fils. Demeurant à Pont-de-Vaux. Fondateur de la société des Amis de la Constitution de Pont-de-Vaux. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux le 2 janvier 1791. Nommé commissaire de la société, le 27 janvier 1791, afin de trouver le meilleur moyen de rendre hommage à la mémoire de Racle. Secrétaire de la société le 17 février 1791.

**Vion**. Sait écrire. Inscrit comme chirurgien dans un tableau destiné à l'Assemblée Nationale en septembre 1791. Membre du comité de surveillance de la société populaire des sans-culottes de Pont-de-Vaux en septembre 1793. Membre du comité de surveillance de la commune de Pont-de-Vaux. Membre du comité de surveillance du canton de Pont-de-Vaux. Président du comité de surveillance en floréal an II. Membre du comité de surveillance du district de Pont-de-Vaux. Dénoncé par Guichelet au représentant du peuple Boisset, le 20 pluviôse an III. Membre de la société populaire de Pont-de-Vaux en l'an III. Signataire d'une pétition de la société populaire de Pont-de-Vaux à Boisset, pour demander une réquisition de 600 pièces de vin dans le canton de Lugny.

**Vuiron**. Signataire du cahier de doléances du Tiers Etat du faubourg des Granges, le 19 mars 1789, à l'hôtel de ville de Pont-de-Vaux.

---

<sup>37</sup> A.N. AF III 211 d964.